

<p style="text-align: center;">COMPTE RENDU DU CONSEIL D'UFR DU 16 MARS 2009</p>

Présents :

Franck BARBIER
Jean-Pierre BOGIALLA
Ghislaine DENISSELLE
Rodrigue DESPREZ
Aurore DOLAY
Thomas FLAMENT
Laure FROISSART
Cyril GARNIER
Arnaud HUFTIER
Philippe JOSPIN
Sandrine LEMAITRE
Sébastien MALAPEL
Quentin MALLET
Jacques PILETTE

Excusés :

Sophie DICTUS (Pouvoir à Mme LEMAITRE)
Philippe FREYCHAT (Pouvoir à M BARBIER)
Bernard KAMINSKI (Pouvoir à M BOGIALLA)
François-Xavier LEPOUTRE (Pouvoir à M GARNIER)

1° Approbation du compte rendu du conseil d'UFR du 17/11/2008

Vote : *adoption à l'unanimité*

2° Informations générales

J PILETTE indique que l'effectif total des étudiants est stable par rapport à l'an dernier puisqu'il est de 375 pour l'année universitaire 2008-2009 au lieu de 377.
Il ajoute que les travaux dans les amphis sont terminés, qu'il reste juste quelques soucis d'éclairage qui ont été signalés aux services techniques (ampoules hors service).
Enfin, il fait part du souhait de la Corpo d'agrandir le local d'accueil des étudiants en faisant passer le stockage et les bureaux dans la pièce mitoyenne inoccupée depuis l'installation de l'association SEPT dans d'autres locaux.

3° Compte financier 2008

J PILETTE procède à la présentation du compte financier 2008. Celui-ci fait apparaître un résultat de 22 524€ (Recettes : 269 012€ ; dépenses : 246 488€). D'une part c'est le résultat d'une diminution des effectifs de 2008 par rapport à 2007, et d'autre part 442 heures de TD n'ont pu être payées, soit environ 18 000€, du fait de certains dossiers mal ou pas remplis. Le reste représente des commandes différées sur le budget 2009. Ce résultat indique une bonne maîtrise des dépenses

F BARBIER fait remarquer qu'il serait intéressant de faire apparaître les moyens qui sont alloués au titre des projets..

J PILETTE répond que ce montant est inclus dans la Dotation Globale de Fonctionnement.

J PILETTE présente les réserves « fictives » de la FSMS selon le suivi qu'il a lui-même réalisé. Elles s'élèvent à 114 780 € déduction faite de la DBM de 40 000€ qui aurait été prélevée sur ces réserves si cela avait été possible.

J.P. BOGIALLA demande à quoi est dû le montant important des frais de réception.

J PILETTE explique que c'est en raison de l'organisation du colloque international de football et des journées APGA.

Il conclut en remerciant A LEBOURG pour sa collaboration depuis 10 ans, les différents VP finances de l'UVHC et les présidents successifs pour avoir poursuivi l'effort d'investissement dans la FSMS et assuré les engagements pris par leurs prédécesseurs.

Vote du compte financier :

Adopté à l'unanimité

4° Subventions

- Raismes d'un jour : 2 étudiants porteurs du projet procèdent à sa présentation.

Cet événement, déjà organisé l'an dernier, fait intervenir 10 étudiants de L2 management et des étudiants de L1. Il s'agit d'une course d'orientation en VTT pour laquelle ils ont réuni 300€ de fonds remis par des sponsors et des lots.

La subvention de 600€ demandée servira au paiement de l'organisation de la sécurité et des repas et fournitures fournis aux bénévoles.

J PILETTE demande aux étudiants quel a été le bilan de l'événement de l'an dernier.

P.A. TRINEZ indique que la participation n'a pas été très importante puisque seulement 12 équipes se sont inscrites et que cela était dû à un manque de communication.

L FROISSART demande de quoi sont constituées les 270€ d'autres aides indiquées dans le tableau de financement.

P.A TRINEZ répond que ce sont les sponsors.

J PILETTE propose l'attribution d'une subvention de 500€ qui pourra être réévaluée l'an prochain en fonction des résultats.

Vote pour une subvention de 500€ :

Adoptée à l'unanimité.

- La nuit du futsal : J PILETTE précise que cet événement reconduit depuis plusieurs années est bien organisé et a une renommée importante. Il propose l'attribution de 600€ au lieu des 500 demandés.

Vote pour une subvention de 600€ :

Adoptée à l'unanimité

- Devenir arbitre : J PILETTE indique qu'il n'y a pas d'étudiant pour présenter le projet. C'est la première fois que cette action est entreprise.

F BARBIER fait remarquer que le projet ne comporte pas de recettes.

J.P. BOGIALLA pense qu'il faut auditer les étudiants et les aider à redéfinir le projet.

J PILETTE propose de recevoir les étudiants avec F BARBIER, A HUFTIER ainsi que A DOLAY et Q MALLET. Il propose de voter pour une subvention de principe de 150€ qui sera attribuée ou pas en fonction des résultats de l'entretien.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

T FLAMENT demande s'il y a des critères d'attribution des subventions.

J PILETTE répond que ce sont les suivants :

- l'événement est-il noté ou pas
- le nombre de participants et d'étudiants concernés par l'événement
- le rayonnement pour la FSMS et l'UVHC

5° Questions diverses

J PILETTE pose une question concernant le siège occupé par la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut. En effet en 2004, J PILETTE demande une modification des statuts pour intégrer la CAPH dans le conseil d'UFR. Bien que contesté par certaines autorités internes, les statuts ont été modifiés dans ce sens.

On constate d'une part aujourd'hui que la CAPH n'a été présente que une ou deux fois durant le mandat et que depuis quelques temps nous ne recevons même plus le pouvoir de son représentant. Ceci montre un désintérêt évident pour la structure.

D'autre part, la FSMS n'a été conviée à aucun événement organisé par la CAPH.

Ne faudrait-il pas modifier les statuts de la FSMS pour intégrer un organisme plus attentif à son fonctionnement ?

Il confie le soin de répondre à cette question au futur directeur qui le remplacera dès le mois de juin prochain.

R DESPRES propose de présenter les plans en 3D du futur aménagement de la corpo.

La séance est levée à 19h45.